

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 36%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Autres candidats	22	126	117	117	21
		Bacheliers professionnels toutes séries	26	259	188	188	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	32	325	284	201	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	72	67	67	15	71,4 %
			Masculin	54	50	50	6	28,6 %
			Total	126	117	117	21	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	116	88	88	14	56 %
			Masculin	143	100	100	11	44 %
			Total	259	188	188	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	183	169	124	17	56,7 %
			Masculin	142	115	77	13	43,3 %
			Total	325	284	201	30	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	59	53	53	9	42,9 %
				AB	45	43	43	11	52,4 %
				B	17	17	17	1	4,8 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	125	117	117	21	100 %
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0		
			Total	1	0	0	0		
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	44	18	18	3	12 %
				AB	89	56	56	7	28 %
				B	92	82	82	11	44 %
				TB	24	24	24	3	12 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	8	8	8	1	4 %
				Total	259	188	188	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	62	33	11	2	6,7 %
				AB	120	112	67	10	33,3 %
				B	107	104	88	12	40 %
				TB	34	34	34	6	20 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	325	284	201	30	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Autres candidats	Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	125	117	117	21	100 %
			Total	126	117	117	21	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	242	177	177	25	100 %
			Non scolarisés	3	1	1	0	0 %
			Autres	14	10	10	0	0 %
			Total	259	188	188	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	298	260	191	27	90 %
			Autres	27	24	10	3	10 %
			Total	325	284	201	30	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	297	259	191	27
			Autres doublettes	27	24	10	3
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	142	108	108	15
			Commercialisation et services en restauration	104	71	71	10
			Autres spécialités	9	7	7	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	91,7 %	91,5 %	95 %	90 %
		Autres doublettes	8,3 %	8,5 %	5 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (3066)	Jury par défaut	Cuisine	55,7 %	58,1 %	58,1 %	60 %
		Commercialisation et services en restauration	40,8 %	38,2 %	38,2 %	40 %
		Autres spécialités	3,5 %	3,8 %	3,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats trimestriels ou semestriels	Notamment les moyennes obtenues en Français, Histoire / Géographie, Gestion, LV A et LV B	Essentiel
	Résultats obtenus aux EAF	Notes obtenues à l'écrit et à l'oral aux épreuves anticipées de Français et moyenne aux épreuves communes d'histoire/géographie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche Avenir	Prise en compte des critères de méthode de travail, d'autonomie, d'engagement et d'esprit d'initiative, de la capacité à s'investir	Essentiel
Savoir-être	Lecture des appréciations	Absences, manque de travail ou d'investissement, comportements inappropriés sont rédhibitoires.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Fiche Avenir	Prise en compte de la capacité à réussir et de la cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	Intérêt pour le domaine de l'hôtellerie / restauration et éventuelles expériences dans ce secteur d'activités	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dossier incomplet

Résultats insuffisants

Engagement et investissement non probants

Posture inadaptée

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a tout d'abord été effectué à partir :- des données qualitatives suivantes :*

Moyenne générale obtenue en classe de Mise à Niveau Hôtellerie / Restauration ;

* ou Moyenne générale obtenue en classe de Terminale STHR ;

* ou Moyenne générale obtenue en classe de Terminale Bac Pro Cuisine ou Service.

- des données quantitatives suivantes :*

Moyenne générale obtenue en Français et Histoire / Géographie en classe de 1ère- Données de la fiche Avenir- Evaluation de langues vivantes :

Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 1 ;

Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 2.

A l'issue de ce traitement, un pré-classement a été établi et remis à la commission d'examen des vœux.

Celle-ci a ensuite étudié l'ensemble des dossiers avec une analyse des lettres de motivation, expériences professionnelles et des appréciations portées sur les bulletins et les fiches Avenir.

Un classement final a alors été arrêté par la commission d'examens des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Chaque année, nous recevons un nombre important de candidatures.

Cependant, il ne faut pas hésiter à postuler. Il est également important de se renseigner sur les formations afin de bien corréler la formation et le projet de chacun.

Nous descendons tous les ans assez loin dans les classements.

Il est important de mettre en avant les expériences professionnelles effectuées et de bien préciser les langues vivantes suivies.

Le Lycée dispense des enseignements en allemand et en espagnol en LV2 uniquement.

Les autres langues ne sont pas proposées au lycée pour cette formation, l'évaluation en LV2 étant incontournable.

Les candidats sont informés que tous les apprenants de l'établissement arborent une tenue officielle - costume cravate(G) ou foulard(F) - au quotidien.

Signature :

Frédéric de BELLIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier